

# Le témoignage comme outil pédagogique

**Vous avez mené un projet environnemental avec des personnes en situation de précarité et vous êtes amené à le faire connaître lors d'un colloque ou d'une journée d'échange. Plutôt que de parler « sur » les participants et ce que cela leur a apporté, si vous leur donniez la parole ? Dans ce cas, comment faire pour ne pas les mettre dans une position de « bêtes curieuses » ou pour ne pas que « ça dérape » ? Quelques conseils pratiques aux animateurs et porteurs de projets.**

## Quels objectifs ?

- ♥ Redonner la parole à tous, en particulier à ceux qui sont les premiers concernés. Peu nombreux sont les lieux où des personnes précarisées disposent de canaux de communication pour transmettre leurs conquêtes, réflexions et questionnements.
- ♥ Permettre de reprendre confiance et de s'émanciper. S'exprimer devant un public, c'est être reconnu comme acteur. Cela pousse vers l'avant et encourage la participation.
- ♥ Toucher les personnes qui entendent ces témoignages. Soit elles vivent une situation similaire et cela leur ouvre la possibilité de s'exprimer. Soit elles sont à mille lieues de cette réalité et le témoignage la leur fait découvrir, soulève des questions sous un autre angle.

## Une intervention, ça se prépare !

- ✚ L'animateur - ou porteur de projet - **prépare le cadre du projet qui sera présenté** (origine, contexte de mise en place...), ainsi que ses forces et faiblesses. A ce stade, il ne définit pas les thèmes, les grandes idées à faire passer... Cela se fera en fonction des personnes qui témoigneront, quitte à compléter par l'un ou l'autre aspect.
- ✚ Ensuite, il **va à la rencontre des personnes qui ont participé au projet et sonde qui souhaite partager** son expérience, ses victoires, ses défaites... Lors de ces échanges, il identifie ce que chacun a envie de dire, publiquement. Il s'assure aussi que chaque personne est à l'aise pour parler, que le point qu'elle va expliquer ne la met pas dans l'embarras.
- ✚ L'animateur **explique aussi au groupe le cadre d'intervention**, afin que chacun sache dans quel contexte il va témoigner, face à qui, etc. Il précise les objectifs d'un témoignage : en quoi est-ce utile pour le public d'entendre un témoin ? Il s'assure que chaque personne est disponible le jour de l'événement et facilite les déplacements (quitte à prévoir du temps pour aller les chercher). Il rassure et propose de se retrouver le jour J sur place pour faire une dernière mise au point.
- ✚ Sur base des différents aspects que les personnes souhaitent aborder, l'animateur **dresse une liste de thèmes/sujets et l'organise sous la forme d'une séquence**, la plus cohérente possible afin de faciliter la compréhension du projet auprès du public qui sera présent. L'un ou l'autre point qui mériterait d'être ajouté est identifié, ainsi que la ou les personnes qui pourraient en parler. L'animateur peut aussi décider d'en parler lui-même, puisqu'il fait lui-même partie du projet. Si nécessaire, un document qui structure les différentes interventions est rédigé.

## Animer : à quoi faut-il veiller ?

- ✚ Pour encourager le dialogue, **aménager la disposition des chaises et du lieu**. Veiller à installer les personnes qui témoignent de façon à ce qu'elles soient visibles et entendues de tous, que tout le monde soit sur le même pied.
- ✚ Une fois arrivé le temps de la présentation et du débat, il s'agit de **permettre l'expression de personnes qui généralement n'ont pas facilement la parole. Le rôle de l'animateur est d'amener la parole**, de contribuer à donner de la force aux témoignages. C'est se poser entre le public et les personnes qui prennent la parole pour s'assurer qu'elles soient entendues, c'est scruter le public pour percevoir si des choses ne « passent » pas ou restent incomprises.
- ✚ **Mettre en lumière**, non pas en faisant dire aux personnes ce qu'on a envie qu'elles communiquent, mais **en donnant de la valeur à leurs paroles**, en relevant un aspect particulièrement important, en « mettant le projecteur » sur un élément qui a été dit... Ce rôle de l'animateur est délicat : il faut veiller à ne pas détourner le message central de chaque intervention et s'assurer qu'on ne souligne pas un aspect qui ne correspond pas à l'intention de la personne qui s'exprime. Eviter aussi le biais de complaisance du public qui se limiterait à écouter un témoignage sans aller plus loin.

## L'après et autres points d'attention

- ✚ Pour les **actes de l'événement** : veiller à consacrer autant de traces écrites à ce qui a été dit par les « professionnels » que par les personnes concernées.
- ✚ Proposer aux témoins un **moment de feedback** après l'intervention pour permettre à chacun de donner un retour sur cette expérience vécue et de partager les éventuels retours du public.

Extraits (remaniés par C. DUBOIS et C. TERET) de : *On en a assez de ces débats et colloques qui parlent de nous, sans qu'on ne nous donne la parole ! Réflexions à partir d'expériences qui donnent la parole aux « sans... » même là où ils ne sont pas attendus*, Periferia aisbl, 2011. Document téléchargeable sur [www.periferia.be](http://www.periferia.be)